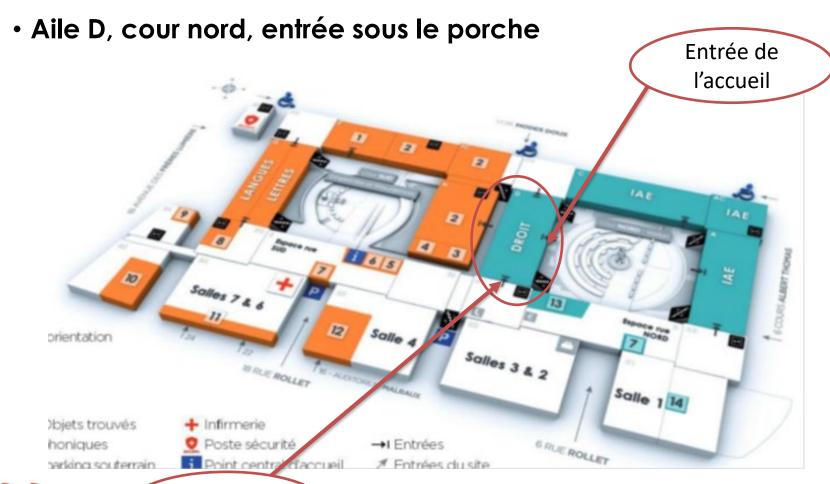
# Rentrée 2024







# Scolarité de la Licence en droit et des parcours s'y rattachant



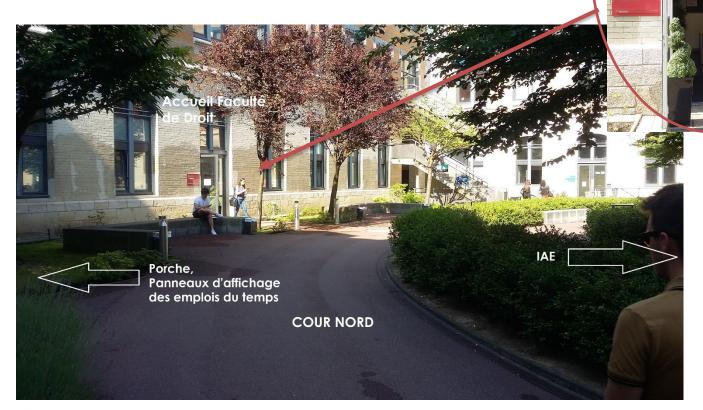


Entrée de la scolarité

FACULTÉ DE **DROIT** 

Scolarité de la Licence : où nous trouver ?

Accueil : Entrée par la cour nord









#### Scolarité de la licence

- Accueil physique : voir les horaires sur la porte vitrée
  - > A privilégier pour toute correspondance
- E-mail: scol-lic-droit@univ-lyon3.fr
  - > A privilégier pour toute correspondance
- Accueil téléphonique de la licence :
   04 78 78 77 25



Contacts à retrouver dans le Guide pratique de l'étudiant







# Scolarité de la licence : nous contacter

 Utilisez l'adresse institutionnelle et consultez-la régulièrement :

Prenom.nom@univ-lyon3.fr

 Faciliter les échanges : j'indique mon numéro étudiant et j'identifie mon parcours

La scolarité <u>ne répondra</u> pas à des mails envoyés d'une autre adresse

 Possibilité de configurer votre messagerie directement sur votre smartphone ou tablette





# Documents indispensables pendant votre scolarité

UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON III FACULTÉ DE DROIT **GUIDE PRATIQUE** de l'étudiant en Licence MES CONTACTS MES SERVICES MES COURS MES EXAMENS LA POURSUITE DE MES ÉTUDES JEAN MOULIN



le Guide pratique de l'étudiant







# Documents indispensables pendant votre scolarité



REGLEMENT DE SCOLARITE ET D'EXAMENS

DU PARCOURS DROIT DE LA LICENCE MENTION DROIT

DOMAINE DROIT, ECONOMIE, GESTION **PARCOURS DROIT** 

CAMPUS LYON & BOURG-EN-BRESSE

ANNFF 2024-2025

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;

Vu la délibération n° D2019-01-01-ins du 8 janvier 2019 portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin Lyon 3 ;

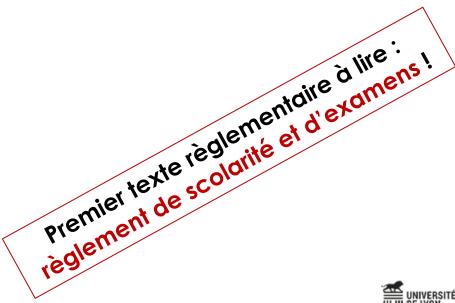
Vu les statuts de la Faculté de droit ;

Vu la Charte des examens de l'Université Jean Moulin Lyon 3.

Règlement adopté par le Conseil de Faculté le XXXX et par la Commission de la formation et de la vie

Observation : Le présent règlement est applicable à tous les étudiants de licence, à compter de la rentrée

Dans toute correspondance avec l'administration et les enseignants, seuls les courriers envoyés par le biais de l'adresse électronique institutionnelle (prenom.nom@univ-lyon3.fr) font foi.







# Affichage du règlement de scolarité et d'examens





# Outils pédagogiques

Intranet étudiant NET 3 : des services numériques personnalisés en ligne

ME CONNECTER: <a href="http://net3.univ-lyon3.fr/">http://net3.univ-lyon3.fr/</a> avec mon numéro étudiant et mon mot de passe



Infos à retrouver dans le Guide pratique de l'étudiant







# Outils pédagogiques

Intranet étudiant NET 3 : des services numériques personnalisés en ligne

- Portail Scolarité :
- Certificat de scolarité,
- Connaissance des groupes de TD,
- Emploi du temps des TD et des CM,
- Planning et places d'examens
- Relevés de notes

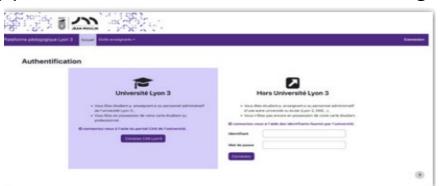
Infos à retrouver dans le Guide pratique de l'étudiant

- Messagerie universitaire: à consulter impérativement car seule messagerie utilisée pour diffuser des informations essentielles à ma scolarité (inscription aux consultations de copies, planning de distribution des étiquettes d'anonymat, dates de changement d'option ou de demande de dispense d'assiduité...)
- <u>Plateforme pédagogique MOODLE</u>: diapo suivante



# Outils pédagogiques

Plateforme pédagogique MOODLE: mes fiches de TD, des supports de cours, des exercices en ligne



Procédure à retrouver dans le Guide pratique de l'étudiant

- Salle des bornes d'impression : sous porche aile D
- 230 copies peuvent être imprimées









# Calendrier universitaire de la

licence

1re période	
Début des cours Introduction au droit L1	Lyon : lundi 2 septembre CM IGD (matin : pré-rentrée) Bourg : mardi 3 septembre Examen terminal anticipé obligatoire le samedi 5 octobre matin
Début des cours de L2	<u>lundi</u> 9 septembre
Début des cours de L3	<u>lundi</u> 2 septembre
Cours magistraux L1, L2 (12 semaines) Cours magistraux L3 (10 semaines)	L1 : à partir du lundi 9 septembre L2 : à partir du lundi 9 septembre L3 : à partir du lundi 2 septembre
Travaux dirigés L1	A partir du lundi 7 octobre pour le droit civil et le droit constitutionnel  TD maîtrise de l'information : du 23 septembre au 9 <u>décembre</u> [rattrapages : du 3/03 au 3/04]  PPP : 18/11 au 19/01 et du 3/02 au 2 mars pour retardataires  Ecrit + : 14/10/23 au 15/12
Travaux dirigés (10 semaines) L2/L3	L2 : à partir du lundi 7 octobre TD maîtrise de <u>Kinformation:</u> du 21 octobre au 16 décembre (rattrapages : 24/03 au 22/04) L3 : à partir du lundi 16 septembre
Vacances toussaint pour L1, L2	Du dimanche 27 octobre au dimanche 3 novembre
( <u>pas</u> de congés en L3)	
Rattrapages et/ou semaine de révision	L1: Rottrapages : du lundi 9 au samedi 14 décembre Révision L1 : du lundi 16 au mercredi 18 décembre L2 : Rottrapages : du lundi 9 au samedi 14 décembre Révisions : du lundi 16 décembre au samedi 21 décembre L3 : du lundi 25 novembre au mardi 3 décembre
Examens terminaux	L1 : du jeudi 19 décembre au vendredi 20 décembre L2 : du lundi 6 au vendredi 10 janvier 2024 L3 : du mercredi 4 décembre au vendredi 20 décembre 2024 Epreuves de remplacement L1 : semaine du 20 janvier Epreuves de remplacement L2 : semaine du 3 février Epreuves de remplacement L3 : semaine du 27 janvier
Vacances de Noël	Du samedi 21 décembre au dimanche 5 janvier 2025 inclus
Date limite Jury de délibération pour L3	<u>mardi</u> 18 février 2025 Lyon <u>mercredi</u> 19 février 2025 pour Bourg

calendrier à retrouver dans le Guide pratique de l'étudiant et sur le site internet de la Faculté







# Calendrier universitaire de la licence

Cours magistraux (CM): à compter du 2 septembre

1<sup>er</sup> cours = Introduction générale au droit :

CM: semaine du 2 et 9 septembre

TD : semaine du 9 et 16 septembre

A noter : les autres cours débutent la semaine du 16 septembre

**Examen** Introduction générale au droit : samedi matin 05 octobre 2024

27/10/2024 au 03/11/2024 : Vacances Toussaint



## **Enseignements: les groupes**

Cinq groupes (séries) découpés par ordre alphabétique (nom de famille ou nom de jeune fille pour les femmes mariées) :

Groupe 1 (Série A)

de A à BL + IEP, ENS, LAS, finance

Groupe 2 (Série B)

de BM à F

Groupe 3 (Série C)

de GàM

Plus d'infos à retrouver dans le Guide pratique de l'étudiant

• Groupe 4 (Série D )

de N à Z + Ecole de la réussite

 Groupe 5 (Série E) parcours science politique et droit/philosophie

#### A NOTER:

- Aucun changement de série n'est accordé.
- Emplois du temps et enseignants différents selon le groupe





# Enseignements : les cours magistraux (CM) et les travaux dirigés (TD)

## Les cours magistraux (CM):

- Emplois du temps Par groupe (série)
- · Pas de contrôle d'assiduité
- Les modifications sont affichées régulièrement





Sous le porche de la Faculté de Droit Et sur l'intranet







# Les travaux dirigés (TD):

- Début : semaine du 7 octobre (sauf pour le TD d'introduction générale au droit début : semaine du 9/09)
- En classe de 36 étudiants
- Répartition aléatoire mais possibilité d'échanger de groupe avec un autre étudiant

Plus d'infos dans le Guide pratique de l'étudiant



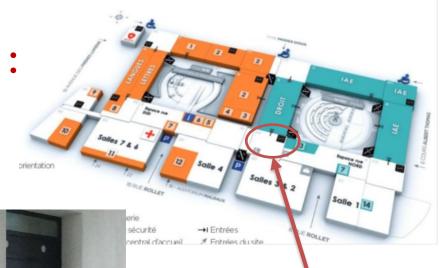




# Enseignements : les travaux dirigés (TD)

## **Emplois du temps TD:**

- Emploi du temps type par n° de groupe
- Les modifications sont affichées régulièrement





Sous le porche de la Faculté de Droit Et sur l'intranet







# 📝 Enseignements : les travaux dirigés (TD)

- <u>Présence obligatoire</u> à chaque séance de TD.
- Toute absence doit impérativement être justifiée par mail auprès du chargé de TD dans un délai maximum de 15 jours à compter du jour de l'absence

#### Contrôle d'assiduité à chaque séance :

- L'étudiant comptant une absence <u>non justifiée</u> dans une matière à travaux dirigés au cours d'un semestre est considéré comme défaillant dans ce TD (« Abs » = Absent).
- Si pas de justification = moyenne de TD non calculée = « RNC » (résultat non calculé) sur relevé de notes.

Plus d'infos à retrouver dans le Guide pratique de l'étudiant







# Enseignements : les travaux dirigés (TD)

- <u>ETUDIANTS BOURSIERS</u>: absence non justifiée = ordre de reversement du CROUS de l'intégralité de la bourse courant mars : il sera alors trop tard pour justifier ses absences
- <u>REGIME SPECIAL</u>: dispense d'assiduité totale ou partielle sur présence de justificatif et selon certains cas :

La dispense d'assiduité vaut pour l'année, lorsque la matière pour laquelle elle est demandée est annuelle, pour le semestre lorsque la matière pour laquelle elle est demandée est semestrielle.

Formulaire à remplir : avant le 15 octobre pour le semestre impair et l'année, avant le 15 février pour le semestre pair.





# Enseignements : spécificités

#### Bibliothèque universitaire :

- 1 module compétences documentaires 23/09 au 9/12/24 : obligatoire en ligne sur Plateforme pédagogique Moodle (contrôle assiduité)
- 2 crédits ECTS affectés
- Absence non justifiée au module compétences documentaire = ABSENT (« Abs »). Session de rattrapage organisée.



# Enseignements : spécificités

**Ecrit + : positionnement** 

- Service gratuit permettant de développer ses compétences en français écrit
- 1 crédits ECTS affecté
- Modalités et dates d'ouverture du test de positionnement: par mail universitaire
- Présentation Ecrit disponible sur l'intranet : <a href="https://net3.univ-lyon3.fr/ecri-evaluez-vos-">https://net3.univ-lyon3.fr/ecri-evaluez-vos-</a> competences-en-francais-ecrit-1



#### **Deux types d'examens:**

- Examens de contrôle continu dits « semi-partiels » dans le cadre des TD
- Examens terminaux dits « partiels » dans le cadre des CM
- <u>Périodes d'examens</u>:
- 1<sup>re</sup> période : décembre 2024 = 19/12 au 20/12/2024
- 2e période : avril-mai 2025 = 14/04 au 09/05/2025
- Seconde chance : juin 2025 = 30/06 au 04/07/2025

Plus d'infos sur le règlement de scolarité et d'examens







- <u>Les SEMI-PARTIELS dans le cadre des TD</u>: précisés par les chargés de TD en séance. Nature de l'épreuve précisée par les enseignants en CM
- Attention: si absence au semi-partiel une épreuve de remplacement est organisée sur présentation d'un justificatif aux chargé de TD. L'étudiant doit s'informer de la date de cette épreuve de remplacement.

Plus d'infos à retrouver sur le règlement de scolarité et d'examens et le guide pratique de l'étudiant







#### LES TERMINAUX ECRITS- TE (partiels)

- Copies anonymes par le biais d'étiquettes à code barre à imprimer (procédure expliquée par mail universitaire)
- · Impossible de composer sans étiquettes
- ATTENTION : inscription finalisée pour passer les examens
- AMENAGEMENTS D'EXAMENS
- Etudiant en situation de handicap : se rendre au Pôle handicap de l'Université
- Sportifs ou artistes de haut niveau : se rendre au service des sports de l'Université





- Planning: affiché environ un mois à l'avance
- Sur les panneaux au sein de la scolarité
- Sur l'intranet de l'étudiant
- A l'accueil







Infos à retrouver dans le Guide pratique de l'étudiant

- Bilan intermédiaire : permet d'avoir une information provisoire sur les notes obtenues. Donné uniquement pour information à titre personnel. Résultats qui conservent un caractère provisoire et doivent être présentés devant un jury d'admission pour devenir définitifs. Disponibles sur l'intranet étudiant mi-février
- **Délibération de jury :** après les délibérations, aucune demande de réexamen de mes copies ou de prise en compte d'une situation particulière ne peut plus intervenir. Le jury ne peut plus se réunir à nouveau car il a épuisé ses compétences et personne, pas même le Doyen ni le Président de l'Université, ne peut plus modifier mes résultats.
- Relevé de notes : disponibles <u>uniquement sur l'Intranet</u>
- Organisation de consultation de copies collective : information transmise sur le mail universitaire



# Réunions rentrée parcours spécifiques de la licence en droit

- Droit/prépa IEP Chartreux : mardi 3 septembre à 11H en salle 322
- Droit/prépa ENS Rennes D1: jeudi 5 septembre à 9H en salle 6
- Droit accès santé (LAS): mercredi 25 septembre 14H – Amphi M
- Ecole de la réussite : mardi 3 septembre à 9H –
   salle 121
- Droit/finance : en attente



#### Services au sein de l'Université

- Service des inscriptions : <u>inscriptions@univ-lyon3.fr</u> Hotline : 04
   26 31 86 86 1<sup>er</sup> étage cour nord accès par escalier extérieur
- Services des sports : mezzanine cour sud (face aux amphis G-H-I)
- Service médecine préventive : Sur RDV uniquement Espace rue Sud | Bât. EG – RDC
- Assistantes sociales du CROUS : 1<sup>er</sup> étage Aile CD (Cour Nord) Bureau 4616
- Pôle handicap: indispensable pour bénéficier d'aménagement des examens: situé à gauche, entre les cours nord et sud <u>handicap@univ-lyon3.fr</u>
- Service d'information et d'orientation (SCUIO-IP CIDO) : cido@univ-lyon3.fr
- Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) : Stages (Plateforme U3e : <u>u3e@univ-lyon3.fr</u> )
- Centre de compétences en langues : Salle 219
- et bien d'autres.....



retrouver sur le site internet de Lyon 3 et sur le Guide pratique de l'étudiant



#### DATES A RETENIR

- Jeudi 12 septembre de 10H à 16H: journée d'accueil des étudiants à l'Université Programme disponible sur le site internet de l'Université
- . Semaine du 23 septembre : date précisée par mail

Séance d'information par l'Assesseur en charge de la licence sur les nouvelles modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCC) pour l'année 2024-2025



#### **ETUDIANTS BOURSIERS DE PREMIÈRE ANNÉE:**

LA FACULTÉ DE DROIT VOUS ACCOMPAGNE

La Faculté de droit offre pour la rentrée 2024 à ses étudiants boursiers de première année un Code civil Dalloz Edition Limitée



L'ouvrage sera a retirer à l'accueil de la licence en droit aux horaires d'ouverture entre le 16 septembre et le 18 octobre 2024







FACDEDROIT.UNIV-LYON3.FR











Manufacture des Tabacs

Campus des Quais

Campus de Bourg-en-Bresse



